



Thème C

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_c@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage, etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utilisez-les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^e colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des MON.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « MON- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

Rapporteurs/Rapportrices : Sophie Vénéitay, Ludivine Debaq, Magali Espinasse, Cédric Gerland, Marie-Laure Guégan-Balliner, Hervé Le Fiblec, Sébastien Salmon, Cyril Verlingue

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C – Notre syndicalisme de luttés et de transformation sociale	MON -
002		MON -
003	Introduction	MON -
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	MON - En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. Remplacer Europe par Monde Ajouter après majorité parlementaire : Certains choix gouvernementaux n'ont rien à envier à ceux de l'extrême droite Ajouter à la fin - et la remise en cause du droit du sol.
005	Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.	MON - pour fracturer la gauche ajouter après les politiques néolibérales et réactionnaires MON – Ajouter à la fin En cela, les élites libérales actuelles, faute de majorité au Parlement, ne font que reproduire le choix politique de s'associer avec l'extrême droite plutôt qu'avec la gauche républicaine. Ajouter après xénophobe antisociale et anti-républicaine.
006	Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.	MON – internes ajouter après « ne donnent » dans l'état actuel. Le mouvement social doit plus que jamais jouer son rôle afin de contribuer à construire un socle revendicatif politique sur l'éducation et les services publics (droits sociaux...). La construction de ce socle serait de nature à construire une alternative politique crédible.
007	Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es.	MON – Ajouter après partenaires) porteurs d'un syndicalisme de transformation sociale,
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.	MON -
009	Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?	MON – Supprimer Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?

		Remplacer par <i>La syndicalisation nécessite un effort important de l'ensemble de nos militants (à tous les niveaux) pour être au plus près du terrain, en multipliant notre présence dans les établissements, dans les heures d'information syndicale, et les stages pour construire avec les collègues le socle revendicatif qui permettra un (des ?) mouvement(s) social(aux) fort et victorieux. Le SNES-FSU doit demeurer un syndicat de masse représentant la profession en prenant en compte les évolutions de cette dernière. C'est pourquoi nous devons travailler à être présent aux côtés des collègues pour coller aux attentes de la profession, répondre à leurs questionnements, et les épauler en cas de difficulté et dans leurs mobilisations, diffuser les mandats du SNES-FSU ainsi que nos victoires syndicales.</i>
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	MON - Remplacer interroger par améliorer <i>Pour se renforcer, le SNES-FSU doit améliorer son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.</i> <i>Pour cela, le SNES-FSU doit s'appuyer sur ses 4 échelons (établissements, départements, académie, national) qui font la force de son organisation et qui doivent y garder une place fondamentale.</i>
011		MON -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	MON -
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant-es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales.	MON – clair à remplacer par <i>partagé</i> MON – Ajouter à la fin <i>Cependant, l'absence de victoire à la fin de la séquence crée des interrogations parmi les personnels sur la capacité de nos organisations syndicales à gagner. C'est pourquoi, il est nécessaire de construire un mouvement fort et victorieux !</i>
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié-es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	MON – entendues à remplacer par <i>écoutées par lui</i>
015	Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?	MON – supprimer son unité doit-elle être maintenue ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ? Remplacer par <i>mais et se réunir sur une plateforme revendicative de lutte et de transformation sociale (portant sur la formation, l'emploi, les rémunérations, les qualifications, les fonctions publiques, les services publics, la protection sociale, la santé, la protection des personnes en situation de handicap, la jeunesse, le féminisme, l'antiracisme, la précarité,</i>

		<i>l'environnement, le financement de la dépense publique, la fiscalité, la démocratie et la démocratie sociale) pour laquelle cependant la recherche de l'unité syndicale doit prendre en compte la défense de nos mandats.</i>
016	Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.	MON – ajouter à la fin : <i>Le SNES, avec la FSU, poursuivra sa démarche unitaire de construction et d'élaboration, tant avec la CGT qu'avec Solidaires, d'alternatives économiques et sociales à visée majoritaire.</i>
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	MON – supprimer Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ? Remplacer par <i>Le travail qui existe déjà dans certains domaines (formation militante) doit être renforcé à chaque fois que cela est possible, mais au vu des réticences, des difficultés politiques au niveau local, il apparaît nécessaire d'envisager ce nouvel outil syndical avec la plus grande souplesse. Ce nouvel outil, s'il doit émerger, ne peut être construit qu'en le travaillant à tous les échelons.</i> <i>La construction de ce nouvel outil syndical doit permettre d'affirmer le type de syndicalisme que nous voulons, les valeurs communes et un mode de fonctionnement qui permettent de travailler en commun en développant une plate-forme de convergences, tout en conservant nos cultures respectives. La perspective d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite dès 2027 doit nous inciter à construire ce nouvel outil syndical.</i>
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	MON - Comment poursuivre le travail avec Solidaires ? Remplacer par : <i>Partout où cela est possible, le travail de production de plateformes revendicatives, de formation militante et de construction des luttes doit être mené, dans un premier temps, tant avec la CGT qu'avec Solidaires.</i>
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	MON – supprimer Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ? Remplacer par : <i>Le SNES et la FSU doivent discuter sans exclusive avec l'ensemble des forces syndicales intéressées par un travail en commun et c'est de ce travail que naîtront éventuellement les nécessités de ce nouvel outil syndical élargi.</i>
020	Comment impliquer les militant-es et les syndiqué-es ?	MON – supprimer Comment impliquer les militant-es et les syndiqué-es ? Remplacer par <i>Les militant-es et syndiqué-es doivent être impliqués (publications, stages...) consultés à chaque étape de cette construction. Le nouvel outil syndical ne peut voir le jour ou évoluer sans elles / eux.</i>
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif	MON – Ajouter à la fin - <i>Sans la CGT, PJC/AES a perdu de sa force mais, néanmoins, il reste un modèle qui peut se décliner autour de luttes locales sociales.</i>

	trouve aujourd'hui ses limites.	
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	<p>MON - Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ? Remplacer par : Face à l'ensemble des enjeux politiques, sociaux et environnementaux auxquels nous avons à faire face, le SNES, avec la FSU, doit impulser la reconstruction d'espaces de dialogue et de production de plateformes revendicatives de transformation sociale avec l'ensemble des organisations syndicales, associatives et politiques qui souhaitent s'y associer.</p>
023		<p>MON – L'actuel financement public de l'École privée donne lieu à des situations aussi scandaleuses qu'inacceptables mises en lumière pour tous les partisans d'une École publique, laïque et gratuite. Cette situation doit nous amener à tirer les conséquences du non-respect de l'article 1 de la loi Debré. Le SNES-FSU milite pour l'abrogation de la loi Debré et, dans l'attente de cette abrogation, exige dans un premier temps de cesser tout financement des établissements privés qui ne respectent pas la législation, pour arriver à une nationalisation progressive de ces établissements qui détruisent l'enseignement public par leur entre-soi élitaire.</p> <p>L'expérience de l'intersyndicale contre la réforme des retraites doit être poursuivie.</p> <p>La FSU et ses syndicats doivent œuvrer à la reconstitution de cette intersyndicale dans tous les domaines où intérêts des salariés et intérêt général se rejoignent. Et cela vaut au plan économique, social, culturel, politique.</p> <p>Au-delà de la construction de rapports de force déterminants, cette intersyndicale pourrait se donner comme objectif l'élaboration d'une large plateforme revendicative construite en lien avec le mouvement associatif et les forces politiques de progrès.</p> <p>Une telle démarche, largement collective, aurait un double avantage, face à la montée du RN, qu'on ne peut combattre sur le seul terrain de la morale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un programme revendicatif pouvant servir de point d'appui aux OP de gauche face à la démagogie du RN. • Mise en œuvre d'une démarche démocratique associant OS, associations, OP de gauche face aux tentations autoritaires des forces réactionnaires. <p>Les deux démarches de rapprochement avec la CGT et Solidaires et de promotion de l'intersyndicalisme interpo participent du même projet de création d'un rapport de force favorable aux salariés et à l'intérêt général.</p>

023		
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	MON -
025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	MON - Ajouter après Nous ne partons pas de rien. Le SNES au sein de la FSU ne doit pas se résoudre à cet état de fait. Il doit continuer de porter avec force le mandat de rétablissement d'un paritarisme plein et entier et interpeller les acteurs politiques et les élus à ce sujet.
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	MON – supprimer Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ? Remplacer par La construction de secteurs communs peut être un outil important dans le travail de plus en plus étroit à mener entre le SNES et le SNUEP tant en CAP qu'en CSA, et dans les établissements.
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent-es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant-es sont sollicité-es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant-es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élus du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	MON -
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	MON – Supprimer notamment dans la Fonction Publique d'État Remplacer par : dans la Fonction Publique d'État comme dans la Fonction Publique Territoriale.
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	MON – supprimer Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ? Remplacer par Les militants du SNES doivent s'investir dans les instances et dans les actions de la FSU tant au niveau local que national, car pour renforcer le SNES, il faut nécessairement renforcer la FSU et la place du SNES dans la FSU. Le secteur communication de la FSU doit être renforcé

		<i>pour être en état de porter notre projet de société, comme le SNES ou le SNUipp le font dans leur champ de syndicalisation.</i>
030		MON -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	MON -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion, mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant-es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	MON -
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant-es dans le métier sont moins syndiqué-es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	MON – Ajouter nos secteurs. <i>Pour cela, il est nécessaire de proposer aux militants de S1 des kits revendicatifs clairs, simples, explicites en petit format distribuables par chaque S1 dans les casiers des contractuels, AED et AESH avec des contacts académiques et/ou nationaux de chaque secteur pour répondre aux questions très techniques posées par ces personnels précaires. Si nos militants de S1 ont du mal à syndiquer les AED, c'est en partie dû à une méconnaissance des problématiques et des droits de ces personnels.</i> <i>C'est par un contact physique aussi fréquent que possible que notre organisation montre sa capacité à être à l'écoute. Les mails, messageries des réseaux sociaux et commentaires sur les réseaux peuvent permettre de prendre contact, mais ne remplacent pas les discussions dans les établissements. C'est pourquoi le rôle des S1 et des S2 doit être renforcé. Il apparaît primordial pour dialoguer avec tous les personnels dont les précaires qui ne sont pas toujours présents lors des heures d'information syndicales. Des formations spécifiques doivent s'adresser aux S1 pour les sensibiliser et les former aux problématiques particulières dont celles des AED, AESH et contractuels.</i>
034	Comment s'adresser aux étudiant-es se destinant à nos métiers ?	MON – supprimer Comment s'adresser aux étudiant-es se destinant à nos métiers ? Remplacer par : <i>Il apparaît nécessaire de se concentrer dans un premier temps sur notre champ de syndicalisation en menant des campagnes plus efficaces vers les stagiaires et les néo-titulaires avant d'envisager de déployer des forces militantes (souvent restreintes en nombre) vers de potentiels futurs syndiqués. Cependant, des actions spécifiques peuvent être menées au moment des concours et en direction des étudiants en masters. Notre expertise doit permettre à nos futurs collègues de connaître les métiers et carrières en alternative aux discours institutionnels.</i>
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité-es : dans ce	MON -

	cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité-es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué-e après le départ en retraite.	
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	MON - <i>Le rôle du SNES devra de plus en plus être aux côtés des collègues au plus près des terrains à travers les S1 et les S2 qui doivent de fait être renforcés dans cette perspective en leur octroyant des moyens humains, matériels et financiers abondés.</i>
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	MON – supprimer comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ? Remplacer par <i>Pour favoriser le travail des S1, il apparaît nécessaire de multiplier kits clé en main qui synthétisent le travail et peut-être réfléchir à de courtes synthèses thématiques des courriers des S1 sur les points clé de l'année (CA, budget, DGH, compte financier, projets pédagogiques...) qui vont à l'essentiel et renvoient pour les détails au courrier des S1. La mise à jour et la rediffusion d'un mémo de S1 ou de représentant d'établissement à l'ensemble des militantes et militants des S1 est particulièrement nécessaire. Le site Internet peut bien évidemment aussi contribuer en fournissant en fonction de l'actualité de courts argumentaires ciblés pour permettre d'intervenir en heure d'information syndicale ou en conseil d'administration.</i>
038	Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant-es au plus près du terrain...	MON – ajouter en fin : <i>Il est nécessaire de produire pour l'ensemble des personnels de notre champ de syndicalisation les outils pratiques et utiles leur permettant de comprendre rapidement les enjeux autour de questions clés en lien avec notre visée de transformation sociale : collège unique, pourquoi et comment ? formation initiale : pour quoi militons nous ? lycée émancipateur pour toutes et tous : pourquoi et comment ? Éducation prioritaire : pourquoi investir dans ce domaine ? École inclusive : pourquoi plus et mieux d'école pour toutes et tous ? Le pluralisme dans le SNES et la FSU, tout en leur précisant quel est le travail des militants dans les différentes instances départementales, académiques et nationales.</i>
039		MON - <i>Les luttes sont aussi une porte d'entrée importante vers le syndicat et le militantisme.</i>
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	MON -
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	MON -
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en	MON -

	présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	MON -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	MON -
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	MON -
046	Comment développer la coopération syndicale ?	MON -
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent-es et militant-es.	MON -
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué-es ?	MON -
049		MON -
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	MON -
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4 °C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75 % de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	MON -
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1 % des plus fortuné-es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	MON -
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	MON – supprimer Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ? Remplacer par : Le SNES au sein de la FSU doit continuer à porter l'objectif d'une politique de rupture profonde avec le libéralisme, porteur du culte de la performance, en développant la construction d'une société plus juste,

		<i>plus égalitaire porteuse d'une véritable alternative face aux urgences sociales et environnementales.</i>
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	MON -
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	MON -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	MON – Ajouter à la fin <i>La prédominance des échanges numériques internes et externes à notre syndicat accentue le dérèglement climatique. Rappel des mandats de Montpellier sur l'environnement et l'écologie. Dans les établissements scolaires, le SNES FSU appelle à intégrer la dimension écologique dans la restauration scolaire, le bâti scolaire et le fonctionnement des établissements.</i>
057		MON -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	MON -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	MON - <i>La défense des droits des femmes doit s'accompagner de la réouverture des centres IVG fermés, du soutien au planning familial, de la fin de la clause de conscience. L'inégalité face au système de santé est flagrant. Il y a une nécessité d'un accompagnement psychologique et sanitaires pour les femmes ayant recours à l'IVG. Le SNES-FSU devra faire campagne pour dénoncer toutes les inégalités : il faut relancer la recherche, prendre en considération pathologies et douleur, exiger le remboursement des médicaments, des contraceptifs et des moyens de protection hygiéniques</i>
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	MON – supprimer Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ? Remplacer par <i>Le SNES-FSU doit veiller à toujours faire figurer les enjeux d'égalité FH dans ses réflexions (carrières, part indemnitaire de la rémunération, statut des AESH, réforme du lycée...).</i> <i>Les questions de la retraite inégalitaire des femmes, liées notamment à la maternité ou aux différences de salaires avec les hommes, sont un autre champ à investir davantage comme celui de la santé des femmes au travail.</i>
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	MON -

062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	MON -
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	MON – Supprimer <i>Que mesurer pour quantifier et améliorer ?</i> Remplacer par <i>La difficulté dans les sections départementales et académiques semble plus d'améliorer que de quantifier. Si notre organisation syndicale entre dans un souci de quantification, les militantes qui seront intégrées « porteront toujours en elles le doute de leur position pour leur genre et non pour leurs compétences » (Sophie Vénéitay, congrès de Rennes 2016). Le travail d'amélioration doit passer par un souci permanent d'inclusion des femmes en tant que militantes, mais aussi de réflexion revendicative sur les droits des femmes.</i>
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliqués. Une enquête auprès des militant-es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	MON – Ajouter à la fin <i>Concrètement, notre organisation dénonce la réalité d'une société encore très patriarcale où la répartition des tâches est encore bien trop inégalitaire pour que les aménagements syndicaux favorisent l'engagement des femmes. La « numérisation » de l'activité syndicale (mails, listes et groupes de diffusion...) maintient une pression et une attente militante toujours aussi chronophage qu'avant l'arrivée de l'internet, et ne permet pas d'améliorer le militantisme des femmes et plus précisément des jeunes femmes. La possibilité de remboursement des frais de garde doit systématiquement être inscrite dans les annonces de remboursement aux militant-es, autant que les frais de déplacement et de repas.</i>
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité.	MON – Ajouter à la fin - <i>Le SNES doit continuer à informer les militant-es des attributions de la cellule VSS. Son fonctionnement doit respecter les règles de l'État de droit (qualification des faits, preuves, respect du contradictoire, décisions proportionnées...). L'instruction des faits doit faire l'objet d'un rapport écrit à la CA Nationale pour validation avant d'être communiqué à la section concernée. La cellule VSS doit être élue par le congrès.</i>
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	MON – supprimer Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ? <i>Le dessaisissement des responsabilités syndicales d'un ou d'une militante mis.e en cause pour des violences sexistes et sexuelles dans le cadre de ses mandats syndicaux doit être appliqué après la mise en œuvre d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime.</i>
067		MON -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au cœur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	MON -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat	MON -

	public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	MON -
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	MON - <i>La situation actuelle de crises économiques, politiques, sociales et environnementales est le résultat de nombreuses années de politiques néolibérales assumées qui ont volontairement mis à mal les Services publics. Le SNES, au sein de la FSU, doit faire l'analyse des conséquences de ces crises, travailler à se rapprocher des salariés, mieux prendre en compte les mutations du travail et les évolutions sociales, proposer des mesures aptes à faire reculer pauvreté et inégalités. Il est essentiel de faire comprendre l'importance de la Fonction publique, de ses agents et des services publics pour structurer un cadre national fort capable de contrer les reculs libéraux et réactionnaires que tente d'imposer le gouvernement à toute une société déboussolée par les années de crise sociale et l'échec des politiques libérales et socio-démocrates.</i>
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	<p>MON – supprimer Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?</p> <p>Remplacer par <i>Les alternatives syndicales que notre syndicalisme met en avant vont à rebours des pratiques de trop nombreux élus politiques. Garder notre indépendance vis-à-vis des partis est d'autant plus salutaire pour conserver notre crédit auprès de la profession. Notre souci doit être de diffuser nos idées, propositions et projets pour une autre société le plus largement possible, en les exposant quand nous sommes invités dans des réunions institutionnelles ou informelles et en développant des campagnes pour toucher une opinion publique la plus large possible.</i></p> <p><i>Le SNES et la FSU doivent donc investir tous les lieux de débat où une alternative peut se construire. Il doit aussi contribuer à construire les mobilisations les plus unitaires possibles. Notre syndicalisme doit être porteur de progrès social, dans les luttes mais aussi dans la défense efficace individuelle et collective des personnels ; il doit être promoteur d'une ambition éducative et pédagogique de réussite de tous les élèves au sein d'une société plus juste et plus égalitaire.</i></p>
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié-es, actifs, actives et retraité-es et de leurs intérêts.	MON -

074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	MON -
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...)?	<p>MON – Supprimer Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...)?</p> <p>Remplacer par : <i>Trop souvent les initiatives de type démocratie participative ou grand débat ont été des leurres mis en place par les pouvoirs respectifs et n'ont débouché sur aucune prise en compte politique.</i></p> <p><i>Redonner du sens au débat public, c'est sortir du carcan institutionnel actuel qui montre ses limites, et réfléchir à une démocratisation de notre société au-delà la V^e République. En l'état, il apparaît inutile de surajouter des propositions à un système qui se discrédite chaque jour un peu plus, et utile de réfléchir à une nouvelle République, plus démocratique, dans laquelle les citoyens auraient la place qui leur est due : la première.</i></p>
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent·es et usager·es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	MON -
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	MON -
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	<p>MON – supprimer Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?</p> <p>Remplacer par <i>Dans le cadre institutionnel actuel, il n'existe pas de contre-pouvoir, et leur construction apparaît d'autant plus vouée à l'échec, que les médias, massivement contrôlés par la puissance financière, ne remplissent plus leur rôle de 4^e pouvoir.</i></p> <p><i>La loi de transformation de la fonction publique a été conçue pour faire disparaître la démocratie sociale et la place fondamentale des organisations syndicales représentatives. Il faut donc demander son abolition et le retour à un paritarisme plein et entier.</i></p>
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	MON -
080		MON -
081	Fiche 8 – Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	MON -
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	MON -

083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	MON -
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	MON – supprimer Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ? <i>Il existe un arsenal juridique déjà fort complet pour les combattre, mais il faut une police républicaine et une justice désireuse de les combattre pour avancer sur le sujet de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie.</i>
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	MON – supprimer pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ? Remplacer par : <i>pour les Roms et la communauté gitane. Demander à l'école de jouer un rôle intégrateur paraît plus qu'ambitieux au vu de la ségrégation socio-spatiale croissante au sein de la société et du refus de plus en plus marqué de l'élite de s'inscrire dans le cadre de l'École publique, laïque et républicaine, pour trouver refuge dans des écoles privées ghettos.</i>
086	Fin de vie	MON -
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	MON -
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	MON – Supprimer Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ? Remplacer par <i>Le SNES-FSU doit défendre le droit à une fin de vie dans la dignité. Le SNES-FSU propose un mandat d'étude sur le sujet.</i>
089	Pour la paix et la justice dans le monde	MON -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	MON -
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	MON -
092	À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.	MON -
093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	MON - Supprimer Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?

		<p>Remplacer par Le SNES et la FSU doivent être beaucoup plus attentifs aux termes, employés et signés en leur nom ou dans le cadre de collectifs, qui galvaudent le message d'une paix immédiate, de la libération des otages et d'une politique diplomatique mettant en œuvre les résolutions de l'ONU concernant la création de deux états en Palestine.</p> <p>Le SNES-FSU doit intervenir et se mobiliser sur la base de ses mandats clairs et votés démocratiquement sans laisser le champ libre à certaines dérives de récupérations opportunistes.</p> <p>Le SNES-FSU doit davantage s'impliquer dans la scolarisation des migrants.</p>
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	MON -
095	Une autre politique pour les migrant-es	MON -
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant-es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié-es qui, contraint-es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	MON -
097	Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant-es ?	<p>MON – Supprimer Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant-es ?</p> <p>Remplacer par Avant d'envisager une politique européenne des migrants, il faudrait commencer par défendre les valeurs de notre République d'accueil des migrant-es, et pas uniquement pour des raisons économiques.</p>
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	<p>MON – Supprimer Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?</p> <p>Remplacer par Il ne s'agit pas tant de visibiliser des conditions d'accueil dignes que de créer ces conditions d'accueil pour tous, celles et ceux qui en ont besoin, et ne pas se contenter d'expédients médiatiques les jours de grand froid !</p>
099	Numérique et Intelligence artificielle	MON -
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	<p>MON – Supprimer Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?</p> <p>Remplacer par : Le déploiement de l'IA ne fait que mettre en lumière ce qui n'a pas été suffisamment fait avec le déploiement d'Internet et la</p>

		<i>mondialisation des échanges. Faute d'une uniformisation du droit international sur le sujet, ce sont les pays qui possèdent le réseau physique permettant ce déploiement (Id est les États-Unis) qui décideront du droit. Toutes les questions juridiques devraient être traitées dans le cadre d'une discussion multilatérale sous l'égide des nations unies, seule instance internationale en capacité de mener de telles discussions.</i>
101		MON -
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	MON -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	MON -
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	MON -
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	MON -
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant-es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	<p>MON – supprimer quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant-es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?</p> <p>Remplacer par <i>institutionnaliser et formaliser des éléments de langage envoyés de manière hebdomadaire pour renforcer la visibilité de nos demandes, revendications... Il faudrait rendre systématique ces envois même sans actualité brûlante et permettre ainsi de rendre public notre projet.</i></p>
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	<p>MON – Supprimer Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?</p> <p>Remplacer par : <i>Il faut poursuivre l'intégration entre communication et publications au niveau national, pour permettre aux S3 et aux S2 d'insérer plus facilement leur communication. Cela passe sans doute par une évolution au S4 et la création d'un grand secteur communication qui regroupe les secteurs communication et publications pour une intégration et une unification de notre visibilité. Il y a une nécessité absolue à une symbiose entre la communication en ligne (site, réseaux sociaux...) et nos</i></p>

		<i>publications papier pour nous renforcer. Ce serait nous affaiblir à terme que de garder ces deux secteurs distincts alors qu'ils doivent fonctionner à l'unisson.</i>
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	MON -
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	MON – supprimer Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ? Remplacer par <i>En premier lieu, il y a une nécessité à rénover l'ensemble des sites académiques et les rendre intégrables avec les publications du site national. Cela éviterait les aspects chronophages et redondants d'informations identiques réécrites à la hâte, et l'aspect quelque peu désuet de nombreux squelettes de sites Internet.</i>
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué·es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	MON -
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	MON – Supprimer Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ? Remplacer par <i>Il faut développer cet outil et même l'élargir aux S2.</i>
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	MON – Supprimer Quelle articulation avec les publications existantes ? Remplacer par <i>Il faut créer et généraliser des fiches type « kit de survie » en 5 à 10 points (format A5 ou A6 imprimable) concrets utilisables par tous les militants de S1/S2/S3 en compléments des publications pour permettre d'agir plus facilement et sur tous les sujets. Tous les militants ne sont pas spécialistes des précaires, des conditions de travail, de polscol...</i>
113		MON -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	MON -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant·es du SNES-FSU. Formation de militant·es, formation des adhérent·es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant·es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	MON -
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie	MON -

	<p>militante. Ces militant-es en responsabilité sont essentiel-les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.</p>	
117	<p>Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant-es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.</p>	MON -
118	<p>Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent-es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant-es, l'objectif est partagé.</p>	MON -
119	<p>Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?</p>	MON -
120	<p>Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.</p>	MON -
121	<p>Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?</p>	<p>MON – supprimer Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?</p> <p>Remplacer par : <i>Les frais de participation des militants et militantes peuvent être avancés par les S3 et remboursée par le S4. Le recours au format hybride peut être proposé.</i></p>
122	<p>La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.</p>	MON -
123		MON -
124	<p>Fiche 11 - Militer au SNES-FSU</p>	MON -
125	<p>Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.</p>	MON -
126	<p>Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.</p>	MON -
127	<p>Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure</p>	MON -

	utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?	<p>MON – supprimer Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?</p> <p>Remplacer par Le partage des responsabilités est parfois une solution pour réduire la charge mentale, même s'il ne diminue pas la charge de travail, puisque ce collectif doit se concerter en permanence. Le burn-out syndical n'est plus rare (il a toujours existé) et nous devons prendre en compte ce risque.</p> <p>Malheureusement, nos mandats syndicaux s'exercent par rapport à un pouvoir libéral violent pour nos professions, et qui ne cesse d'accélérer le rythme des réformes. Nos choix à rebours de l'histoire d'espacer les congrès tous les trois ans augmentent la charge de travail militante pour adapter des mandats rapidement désuets.</p> <p>Il apparaît d'autant plus difficile de réduire la charge de travail quand les décharges syndicales s'érodent et que le travail militant à accomplir ne cesse d'augmenter.</p>
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	<p>MON – Ajouter : Les 4 échelons (établissements, départements, académies, national) ont montré, au fil des ans, la force de notre organisation. Chaque échelon a su s'organiser et donner les attributions nécessaires en fonction des contraintes de son territoire. Vouloir rationaliser et uniformiser, c'est oublier les diversités historiques, géographiques et culturelles portées par les sections d'établissement, les sections départementales et/ou académiques. Chacun de ces échelons doit garder une place fondamentale dans notre organisation.</p>
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	<p>MON – supprimer Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?</p> <p>Remplacer par Il y a une nécessité d'adapter le fonctionnement de notre organisation aux réalités. Outre la fusion du secteur communication et publications qui apparaît chaque jour comme plus évident, il y a une nécessité de développer les secteurs liés à la précarité (AED, AESH, non-titulaires) pour répondre aux besoins, de même que le secteur juridique qui risque d'être de plus en plus sollicité. La provisoire disparition du paritarisme doit nous interroger sur le poids relatif des différents secteurs dont le secteur Emploi, dans notre organisation.</p>

		<i>Le SNES-FSU devra de plus en plus être aux côtés des collègues au plus près des terrains à travers les S1 et les S2 qui doivent de fait être renforcés dans cette perspective en leur octroyant des moyens humains, matériels et financiers abondés. La priorité doit donc être donnée au travail militant au plus près du terrain.</i>
131		MON -

Vote du Texte

Pour 65: – Contre 3: – Abstention 2 : – NPPV 1 :